

Description de l'offre : Chargé de cours – formation policière de base du cadre de base (INP)

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, dans la thématique relative « à la loi sur les étrangers / détection et identification des faux documents / outils RAAVIS »

Grade minimum requis pour la fonction : NIHIL

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation

Utiliser les supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante :
juliane.flamecourt @hainaut.be

- être capable de travailler en équipe – en binôme
- être capable de travailler en équipe

Compétences techniques

- Posséder une connaissance approfondie de la législation relative à
 - ✓ la loi du 15.12.1980 (loi sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers
 - ✓ AR du 08.10.1981 Cet arrêté royal exécute la loi précitée.
 - ✓ Les Accords Schengen - Accords du 14 juin 1985 dont la mise en application effective a eu lieu le 26 mars 1995
 - ✓ La Convention internationale de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés
 - ✓
- Connaître et appliquer l'application RAAVIS (disposer de l'attestation de formation)
- Connaître les éléments principaux des différents passeports valables ;
- Pouvoir procéder au contrôle des cachets de contrôle, les passeports et les visas ;
- Pouvoir identifier les falsifications de documents les plus fréquents

Et à cette fin :

- Au travers de ses expériences de terrain, pouvoir amener nos apprenants à développer les compétences requises dans la prise d'audition de personnes en situation illégales sur le territoire, identifier et détecter les faux documents d'identité et rédiger les procès-verbaux ad hoc
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

Requis :

- Occuper une fonction au sein de la police intégrée ayant un lien avec la thématique reprise dans le présent appel à candidature.

Plus-value :

Disposer des formations suivantes :

- Dossier agrément : 1769 « détection et identification des faux documents d'identités belges, européens et de pays tiers »
- Dossier agrément 2019 : « législation sur les étrangers »
- Dossier agrément 3829 : « RAAVIS / IPO-BNG-Pol Office-Etrangers-Séjour irrégulier-Territoire-End users »
-

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode : Uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 03.01.2018

Date limite : validité de l'offre + 30 jours